



DEMANDE DE SECOURS D'URGENCE

**A envoyer à l'adresse mail "secours d'urgence" habituelle.
Si vous ne la connaissez pas, contactez le 32 30**

(adresse mail communiquée uniquement aux Travailliers Sociaux de Seine-Maritime)

COORDONNEES DE L'INSTRUCTEUR

Organisme : _____

Adresse : _____

Travailleur Social à l'origine de la demande : _____

Téléphone : _____

Mail du Travailleur social : _____

Mail du secrétariat : _____

COORDONNEES DU DEMANDEUR

N° allocataire : _____ Date de naissance : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

N° Téléphone : _____

Situation familiale : _____ Nombre d'enfants de moins de 21 ans : _____

Parent gardien

Parent non gardien

Si parent non gardien : Indiquer Nom, prénom et date de naissance de chaque enfant :

• **Type d'aide mobilisée** (Les cases doivent être obligatoirement « cochées »)

1. **Aide ponctuelle** : Montant : _____ € (à calculer selon la composition familiale*)

Pour faire face aux besoins fondamentaux (Dormir, Manger, Se loger, Se vêtir)

2. **Aide forfaitaire pour l'emploi** : Montant fixe de 150 €

Accès à l'emploi Maintien dans l'emploi

➤ **Pour « l'Accès à l'emploi »** : fournir une promesse d'embauche, un contrat de travail ou un bulletin de salaire de moins de 2 mois (Dépôt de la demande maximum au cours du 3^{ème} mois après avoir débuté l'activité professionnelle)

➤ **Pour le Maintien dans l'emploi** : l'avis motivé est obligatoire et devra mettre en évidence que l'allocataire n'est pas autonome financièrement pour faire face aux dépenses pour lesquelles l'aide est sollicitée et qu'elle permettra le maintien dans l'emploi. *L'avis motivé est à envoyer séparément (il ne doit en aucun cas apparaître sur la demande d'aide)*

Montant total sollicité (1 + 2) :

• **Modalités de paiement** :

➤ Pour rappel, les virements se font uniquement sur le compte enregistré pour les prestations CAF (RIB enregistré sur le compte de l'allocataire).

➤ **Attention** : Doit apparaître sur le relevé bancaire et/ou le ticket du distributeur uniquement:

- Le nom de l'allocataire,
- Le numéro de compte,
- La date (moins de 10 jours),
- Le montant du solde (si solde négatif, aucune demande possible, sauf avec autorisation de découvert, à fournir obligatoirement)

Les opérations effectuées par l'allocataire lui appartiennent et ne doivent pas être communiquées à la Caf.

Fait à: _____ Le: _____

Signature de l'allocataire,
(qui certifie l'exactitude des renseignements)

Signature du conjoint

Signature et cachet du service instructeur

PIECES A FOURNIR

- Fournir un justificatif de situation du compte de moins de 10 jours (compte connu en CAF)
- Si compte avec solde débiteur, fournir un justificatif du montant du découvert autorisé par la banque.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par votre Caisse d'Allocations Familiales pour étudier la possibilité de vous octroyer une aide de secours d'urgence. Ce traitement est réalisé dans le cadre de l'exercice d'une mission de service public. Les données collectées seront donc communiquées aux services administratifs en charge de la gestion de votre dossier allocataire et seront conservées le temps nécessaire à la poursuite de la finalité (ou 24 mois selon le dossier repères). Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter votre CAF par courrier adressé à l'attention du Directeur au 65 Avenue Jean RONDEAUX CS 86017 76017 Rouen Cedex

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL à partir du site www.cnil.fr